

**PREPARATION AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS A+
MASTER 2 PCAS ET DIPLOMES UNIVERSITAIRES
PREPA TALENTS M2**

Directrice des préparations : Mme le Professeur Cécile Bargues

Contact : Cecile.Bargues@u-paris2.fr

Secrétaire pédagogique : Mme Marion Doollee

Contact : Marion.Doollee@u-paris2.fr,

Secrétaire administrative : Mme Isabelle Bourg

Contact : Isabel.bourg@u-paris2.fr

Les formations en bref

Le M2 PCAS

Prépare les étudiants sélectionnés aux concours de la haute fonction publique, tout en leur permettant d'élargir l'éventail de leurs possibilités via l'obtention d'un Master 2. Le M2 PCAS s'inscrit dans le prolongement du M1 PCAS. Il est également accessible, sur sélection, aux étudiants de Paris II ou d'ailleurs par la procédure du transfert-équivalence.

La prépa Talents M2

Destinée à diversifier les profils qui entrent dans la haute fonction publique, la prépa Talents est réservée aux étudiants boursiers les plus méritants. Elle leur permet d'intégrer le M2 PCAS, de profiter de l'entraînement renforcé prévu notamment par le DU « Pratique des concours A+ », de prétendre aux places « Talents » créés dans les différents concours et de bénéficier d'avantages sociaux (bourses Talents et possibilité de logement via le CROUS)

Le D.U. « Pratique des concours A+ »

Préparation intensive aux concours, ce D.U. est conçu sous la forme d'un tronc commun et de modules au choix. Il comprend un sas de mise à niveau, des entraînements réguliers aux diverses épreuves des concours et un suivi individualisé sous la forme de tutorat. Obligatoirement suivi par les étudiants de Prépa Talents, il a également vocation à offrir un complément de préparation aux étudiants du M2 PCAS.

Le D.U. « Préparation complémentaire aux concours A+ »

Il est destiné à accueillir les étudiants qui, déjà titulaire du M2 PCAS ou d'un autre M2, souhaiteraient poursuivre leur formation au sein de notre Université afin de se présenter une nouvelle fois aux concours. Il accueille également ceux qui ne souhaitent pas particulièrement obtenir un diplôme de M2, mais cherchent une préparation plus souple mais aussi complète que possible. Il est structuré autour d'un tronc commun et de parcours renforcés par concours.

Toutes ces formations s'effectuent en présentiel.

- Candidatures en M1 du 19/04 au 09/05/22
- Candidatures en M2 (transfert-équivalence) : 10/05 au 31/05/22

I. ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Équipe de direction et d'enseignement

Cécile Guérin-Bargues, Professeur agrégé de droit public, ancienne élève de l'ENS Ulm, diplômée de Sciences Po Paris (section service public), directrice du M2 PCAS et de la Prépa Talents de l'Université Paris II Panthéon-Assas

Christophe Strassel, Conseiller maître à la Cour des comptes, secrétaire général du Conseil des prélèvements obligatoires, membre de l'Autorité de la concurrence, professeur associé à l'université de Paris II, ancien élève de l'ENA, ancien directeur de la prép'Ena Paris 1/ENS Ulm.

Quelques membres du corps enseignant

François Chambon, ancien élève de l'ENA, Administrateur général, chef de service dans les Services du Premier ministre, Directeur de l'académie du renseignement, ancien directeur de l'Institut régional d'administration de Metz (2009-2017) et, à ce titre, créateur et animateur de la première Classe préparatoire intégrée (CPI) des IRA. Intervenant dans les Prépa ENA INET de l'IEP de Strasbourg, dans la Prépa ENA de l'IGPDE, et dans la CPI de l'ENA (Strasbourg) sur les questions contemporaines ou la culture administrative. Président des jurys du principalat des Services du Premier ministre (2018, 2020) et de la Caisse des dépôts (2021). François Chambon est chargé de la préparation de l'épreuve d'interaction collective dans le M2 PCAS.

Claire Crépet-Daigremont, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, membre de l'IHEI et de la SFDI. Ancienne directrice des études de l'IPAG de Paris, elle prépare depuis plus de dix ans les candidats aux concours de la haute fonction publique. Spécialisée en relations économiques internationales, Claire Crépet-Daigremont est en charge du cours de relations internationales au sein du M2 PCAS.

Mehdi Djebbari, rapporteur à la Cour des comptes, Administrateur de la Ville de Paris et ancien élève de l'ENA (2014-2016). Agrégé d'histoire, il a enseigné en lycée général et technologique (2009-2014), puis à l'IGPDE (2017-2018) et participé au jury du concours d'administrateurs du Sénat (2020) avant de rejoindre l'équipe du M2 PCAS au sein de laquelle il est en charge du cours de finances publiques locales.

Emmanuel Dupuis, administrateur civil hors classe du ministère de l'intérieur (actuellement en disponibilité, Directeur de cabinet du Président d'Aéma Groupe, principal groupe mutualiste français), président du jury de l'IRA de Lille depuis 2019, ancien président et vice-président de différents jurys du ministère de l'intérieur. Emmanuel Dupuis enseigne dans différentes institutions publiques, dont Sciences-Po Paris, depuis son entrée dans la vie active en 2002, en parallèle de son parcours dans le secteur privé (Directeur associé du Groupe Alpha) puis dans le service public depuis 2008 (ENA, corps préfectoral, conseiller ministériel, directeur de projet au ministère de l'intérieur...). Il forme les étudiants du M2 PCAS en « Politiques publiques » et en « Organisation de l'Administration ».

Jean-Vincent Holeindre est Professeur agrégé de science politique à l'Université Panthéon-Assas et Directeur scientifique de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM, Ministère des Armées). Il a publié notamment *La ruse et la force. Une autre histoire de la stratégie*. Il enseigne la

matière *Questions contemporaines* au sein du M2 PCAS. Il a fait partie de l'équipe de correcteurs du concours de l'ENA en 2016.

Anastasia Iliopoulou-Penot, Professeur agrégé de droit public à l'Université Paris II, enseigne depuis 2008 à Sciences Po Paris le droit européen en français comme en anglais. Elle est en charge du cours de droit européen au sein du M2 PCAS.

Benjamin Morel, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris II, ancien élève de l'ENS Saclay, a enseigné le droit de la fonction publique et le droit des collectivités territoriales à l'Université Paris I ainsi que la culture générale au sein des prépa ENM des IEJ de Paris 1 et Paris II. B. Morel est en charge d'une partie du cours de droit public au sein du M2 PCAS.

Corinne Pizzio-Delaporte, Maître de conférences de droit privé Université Paris II, membre du jury de l'ENA en 2012, 2013 et 2014 (élaboration du sujet écrit de QS en 2014), membre du jury du concours d'administrateur de l'Assemblée Nationale de 2008 à 2019. Corinne Pizzio-Delaporte est en charge d'une partie du cours de questions sociales au sein du M2 PCAS.

Christophe Strassel, Conseiller maître à la Cour des comptes, secrétaire général du Conseil des prélèvements obligatoires, membre de l'Autorité de la concurrence, professeur associé à l'université de Paris II, ancien élève de l'ENA, ancien directeur de la prép'Ena Paris 1/ENS Ulm. Christophe Strassel est en charge du cours de finances publiques, d'une partie du cours d'économie et de la préparation au grand oral au sein du M2 PCAS.

Julien Tanneau, ingénieur civil des Mines des Paris et diplômé de l'école de politique publiques de Sciences Po Paris, il occupe actuellement les fonctions de directeur financier d'un établissement public territorial en Ile de France après avoir travaillé trois ans au ministère de l'action et des comptes publics. Julien Tanneau enseigne l'économie dans le M2 PCAS.

Référent tutorat/mentorat

Raphaëlle Sananes, ancienne élève de l'ENA (promotion Hannah Arendt), co-présidente et cofondatrice de l'association « Vertus et Talents » avec laquelle une convention de partenariat a été signée. Conseillère des affaires étrangères, Raphaëlle Sananes assure, avec Antoine Dumoret (ENA, promotion Hannah Arendt) le cours de « Méthodologie de la préparation aux concours » créé au sein du M1 de droit public spécialité PCAS de l'Université Paris Panthéon-Assas.

II. LE M2 PREPARATION AUX CARRIERES ADMINISTRATIVES SUPERIEURES (PCAS)

● Caractéristiques du M2 PCAS

Formation diplômante, le M2 « Préparation aux carrières administratives supérieures » propose un enseignement de haut niveau destiné à préparer les étudiants aux concours externes de la haute fonction publique. Parce qu'elle délivre un master 2 en droit public, cette formation élargit les possibilités des étudiants en leur permettant également de candidater à des emplois de contractuel dans le secteur public ou privé ou de se réorienter en thèse de doctorat.

La maquette du M2 PCAS reste pour l'heure calquée sur les épreuves de l'INSP car elles servent de sorte de modèle aux divers concours A+ de la fonction publique.

Les concours de la haute fonction publique ayant de plus en plus tendance à accentuer leur aspect professionnalisant, l'équipe pédagogique comprend non seulement des universitaires, mais aussi un nombre important d'administrateurs actifs. Ces hauts fonctionnaires font bénéficier nos étudiants de leur expérience du concours, tout en leur inculquant la culture administrative indispensable à la réussite des épreuves.

Couplée avec le DU pratique des concours A+, la formation est intensive : galops hebdomadaires, organisation de trois concours blancs dans l'année, série de kôls, possibilité de faire des galops supplémentaires à distance. Elle est également très personnalisée : choix de module de formation, entretien et suivi régulier avec l'équipe de direction, tutorat très actif dispensé par de jeunes lauréats particulièrement impliqués.

Le M2 PCAS n'est pas accessible en apprentissage. Il dispose d'une capacité d'accueil de 25 étudiants. Sur projet, une année de césure peut être envisagée.

● Modalités de candidature au M2 PCAS (procédure de transfert-équivalence)

Les candidatures s'effectuent du 10 au 31 mai 2022, sur une plateforme qui sera ouverte sur la page dédiée du site de l'Université Paris II Panthéon-Assas : <https://www.u-paris2.fr/fr/formations/candidatures/masters-de-droit>, également accessible via le site de l'IPAG <https://ipagdeparis.u-paris2.fr/fr>

L'admission en M2 PCAS vaut sélection pour le D.U. « Pratique des concours A + », dont le suivi est vivement recommandé. Toutefois, pour des raisons administratives, il est indispensable de faire deux dossiers distincts.

Le dossier de candidature au M2 PCAS se compose des pièces suivantes :

- L'ensemble des **diplômes et résultats obtenus** depuis le baccalauréat jusqu'à une formation au moins équivalente à un M1.
- **Un CV précis et détaillé.** Sans être exigée, l'existence d'un investissement associatif ou la variété des expériences professionnelles pourra constituer un plus.
- **Une lettre de motivation** au sein de laquelle il est demandé au candidat d'expliquer son parcours et de justifier son choix de préparer tel ou tel concours.
- **Un justificatif de citoyenneté européenne** afin de pouvoir postuler aux concours

Admissibilité sur dossier, admission sur entretien.

- Résultats d'admissibilité : semaine du 6 juin 2022
- Entretien d'admission : semaine du 13 juin 2022
- Premiers résultats et remontées des listes d'attentes au fil du temps
- Fin des résultats d'admission : 10 juillet 2022

● **Maquette du M2 PCAS pour 2021-2022**

<p>ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS <i>L'étudiant suit obligatoirement 360 heures d'enseignement</i></p>	<p>CONTROLE DES CONNAISSANCES <i>Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu à l'ensemble des épreuves un minimum de 110 sur 220</i></p>
<p>● 5 cours magistraux (270 h)</p>	
<p>Droit public 60 h CM</p>	<p>i) Contrôle continu (notes des concours blancs, assiduité, participation) → Note sur 10 ii) Examen écrit en 5 heures → Note sur 10</p>
<p>Économie 80 h CM</p>	<p>i) Contrôle continu (notes des concours blancs, assiduité, participation) → Note sur 10 ii) Examen écrit en 5 heures → Note sur 10</p>
<p>Questions contemporaines 40 h CM</p>	<p>i) Contrôle continu (notes des concours blancs, assiduité, participation) → Note sur 10 ii) Examen écrit en 5 heures → Note sur 10</p>
<p>Questions sociales 50 h CM</p>	<p>i) Contrôle continu (notes des concours blancs, assiduité, participation) → Note sur 10 ii) Examen écrit en 5 heures → Note sur 10</p>
<p>Finances publiques 40 h CM</p>	<p>i) Contrôle continu (notes des concours blancs, assiduité, participation) → Note sur 10 ii) Examen écrit en 3 heures → Note sur 10</p>
<p>● 5 enseignements méthodologiques (110 h)</p>	
<p>Séminaire de Questions européennes (20 h)</p>	<p>Oral en 30 mn Note sur 20</p>
<p>Séminaire de Questions internationales (20 h)</p>	<p>Oral en 30 mn. Note sur 20</p>
<p>TD d'Anglais (20 h)</p>	<p>Oral en 30 mn Note sur 20</p>
<p>Entraînement au grand oral de Problèmes politiques, économiques et sociaux contemporains (30 h)</p>	<p>Grand oral individuel en 45 mn Note sur 40</p>
<p>Enseignement méthodologique d'interaction collective 20 h</p>	<p>Contrôle continu basé sur des épreuves collectives d'interaction d'une durée d'1 h chacune (groupes de 3 à 5). Note sur 20</p>

III. LA PREPA TALENTS M2



● Caractéristiques de la Prépa Talents M2 PCAS

La Classe préparatoire Talents M2 PCAS s'adresse aux étudiants boursiers du CROUS, ou aux demandeurs d'emploi de longue durée, titulaires - ou en cours d'obtention - d'un Master 1 ou 2 et qui cherchent une préparation exigeante aux concours de la haute fonction publique.

La prépa Talents M2 PCAS permet d'obtenir le grade de Master 2, tout en préparant les concours A+ et notamment ceux qui s'ouvrent aux préparatoires "Talents"

- L'Institut National du Service Public (ex ENA)
- L'Institut National des Études Territoriales (INET)
- L'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)
- L'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S)

Les étudiants retenus bénéficient de divers avantages :

- Encadrement et préparation renforcés aux concours A+
- Enseignements du M2 PCAS couplés au suivi prévu et aux entraînements prévus par le D.U. « Pratique des concours A+ »
- Système de tutorat actif et performant
- Possibilité de logement dans le cadre d'une convention signée avec le CROUS
- Bourse annuelle de 4000 euros qui vient s'ajouter à la bourse de l'enseignement supérieur
- Appui d'un corps enseignant formé non seulement d'universitaires, mais aussi de hauts fonctionnaires aptes à faire bénéficier nos étudiants de leur expérience des concours et de leur culture administrative. Ils interviennent de plusieurs manières : par des enseignements, par la préparation et la correction des galops, par leur participation aux oraux blancs et aux khôlles, via l'organisation de diverses conférences professionnalisantes.

● Modalités de candidature à la prépa Talents M2 PCAS

Les candidatures s'effectuent du 10 au 31 mai 2022, sur une plateforme qui sera ouverte sur la page dédiée du site de l'Université Paris II Panthéon-Assas : <https://www.u-paris2.fr/fr/formations/candidatures/masters-de-droit>, également accessible via le site de l'IPAG <https://ipagdeparis.u-paris2.fr/fr>

L'admission en Prépa Talents M2 PCAS vaut inscription automatique et gratuite au D.U. « Pratique des concours A+ » dont le suivi est obligatoire. Toutefois, pour des raisons administratives, il est indispensable de faire deux dossiers distincts.

Le dossier de candidature à la Prépa Talents M2 se compose des pièces suivantes :

- **Un justificatif de l'éligibilité du candidat au parcours Talents** (notification de bourse de l'enseignement supérieur précisant l'échelon, statut de demandeur d'emploi de longue durée, domiciliation dans l'un des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), dans une zone de revitalisation rurale (ZRR), ou encore dans un territoire ou départements d'outre-mer). En ce qui concerne les bourses, si celle-ci n'avait pas encore été notifiée au moment du dépôt du dossier, il est demandé au candidat de faire mention, sur papier libre, de cet aléa. Si son dossier est retenu, il ne pourra bénéficier des avantages de la Préparation Talents qu'à partir de la présentation du justificatif de son statut de boursier.
- L'ensemble des **diplômes et résultats** obtenus depuis le baccalauréat jusqu'à une formation au moins équivalente à un M1. Le cas échéant, une attention particulière sera portée à la capacité du candidat à expliquer, et non à passer sous silence, un éventuel redoublement ou l'obtention d'un semestre en seconde session.
- **Un justificatif de citoyenneté européenne** afin de pouvoir postuler aux concours administratifs français.
- **Un CV précis et détaillé.** Sans être exigée, l'existence d'un investissement associatif ou la variété des expériences professionnelles pourra constituer un plus.
- **Une lettre de motivation** au sein de laquelle il est demandé au candidat d'expliquer son parcours et de justifier son choix de préparer tel ou tel concours
- **Un écrit libre** (maximum : 3000 signes espaces compris) ayant pour objet de raconter une expérience personnelle qui s'est révélée décisive dans le choix de l'orientation.

Admissibilité sur dossier, admission sur entretien.

- Résultats d'admissibilité : semaine du 6 juin 2022
- Entretien d'admission : semaine du 13 juin 2022
- Premiers résultats et remontées des listes d'attentes au fil du temps
- Fin des résultats d'admission : 10 juillet 2022

IV. LE D.U. « PRATIQUE DES CONCOURS A+ »

● Caractéristiques du DU « pratique des concours A+ »

Ce D. U. propose d'abord un **stage intensif de rentrée** visant à homogénéiser les niveaux des élèves. Les étudiants qui viennent nous rejoindre ne sont pas nécessairement des juristes de formation, tandis que nos étudiants juristes n'ont pas toujours les bases nécessaires pour suivre avec profit le programme d'économie. Deux cours de 20 heures en économie et en droit public, sont ainsi dispensés, sur le fondement d'une bibliographie estivale, afin de combler les lacunes historiques et théoriques trop souvent soulignées par les jurys des concours A+. Il s'agit également d'une période d'accueil destiné à mettre en place le système de tutorat avec l'aide notamment des associations d'anciens élèves partenaires du M2 (Ministère de la fonction publique, AAENA et « Vertus et Talents »).

Du sas de rentrée au concours blanc d'été, le D.U. « Pratique des concours A+ » offre toute l'année une préparation intensive aux concours, grâce à des **entraînements réguliers aux diverses épreuves des concours**. Il a été conçu sous la forme d'un tronc commun et de modules facultatifs au choix. Les étudiants bénéficient d'un système de tutorat très personnalisé, de khôlles et de la possibilité, en plus des galops en présentiels obligatoires de composer à distance.

Ce D. U. est destiné à offrir un complément de préparation aux étudiants du M2 PCAS. Son suivi est obligatoire pour les étudiants de la Prépa Talents. Les autres étudiants du M2 sont invités à s'inscrire aux deux diplômes simultanément. Cette double inscription, bien que facultative, est donc vivement conseillée. L'admission en DU pratique des concours A+ est de droit pour les étudiants du M1 PCAS intégrant le M2 du même nom.

Dès lors qu'un étudiant du M2 PCAS est parallèlement inscrit dans le DU « Pratique des concours A+ », l'ensemble des cours et/ou des galops et proposés devient obligatoire en ce qui concerne :

- le sas de rentrée (option économie ou droit au choix),
- le tronc commun,
- et, le cas échéant, un module complémentaire au moins.

Le tarif de cette inscription complémentaire dans le DU « Pratique des concours A+ » est fixé à **900 €**. Les étudiants ont la possibilité de régler en plusieurs fois et peuvent bénéficier d'exonérations sur critères sociaux. Les préparateurs Talents sont dispensés de droits d'inscription.

● Modalités de candidature au DU « Pratique des concours A+ »

- Dossier de candidature comprenant
 - L'ensemble des **diplômes et résultats obtenus** depuis le baccalauréat jusqu'à une formation au moins équivalente à un M1.
 - Un **CV précis et détaillé**.

- Une **lettre de motivation**, identique à celle rédigée pour candidater en M2 ou en Prépa talents ou qui pourra se contenter de faire mention de son statut d'étudiant en M1 PCAS intégrant le M2 du même nom..
- Un **justificatif de citoyenneté européenne** afin de pouvoir candidater aux concours administratifs français.

Les candidatures s'effectuent du 10 au 31 mai 2022, sur une plateforme qui sera ouverte sur la page dédiée du site de l'Université Paris II Panthéon-Assas, également accessible via le site de l'IPAG <https://ipagdeparis.u-paris2.fr/fr>

Admission sur dossier.

- Date limite de réponse aux candidats : 10 juillet 2022
- Date limite d'inscription et de paiement des droits : 13 juillet 2022

● **Maquette du DU « Pratique des concours A+ »**

Sas de rentrée obligatoire		
Droit public	20 h de cours	
Économie	20 h de cours	
Tronc commun obligatoire		
Droit public	3 galops de 5 heures	Trois séances de 1 h. 30 de correction
Économie	3 galops de 5 heures	Trois séances de 1 h. 30 de correction
Questions contemporaines	3 galops de 5 heures	Trois séances de 1 h. 30 de correction
Questions sociales	3 galops de 5 heures	Trois séances de 1 h. 30 de correction
Finances publiques	3 galops de 3 heures	Trois séances de 1 h. 30 de correction
Suivi individualisé	Attribution d'un tuteur haut fonctionnaire à chaque	

	<p>étudiant en fonction du ou des concours qu'il envisage de passer.</p> <p>Relecture et correction de la fiche individuelle de renseignements demandée dans plusieurs de concours pour servir de base à l'entretien avec le jury</p>	Rendez-vous individuel de 30 mn
Module complémentaire¹ : Concours des administrations sanitaires et sociales		
« Entraînement à la note de synthèse » (EHESP, EN3S)	15 heures de conférences de méthode	Quatre galops de 5 h
Un cours de droit hospitalier et droit des établissements sociaux et médico- sociaux	20 heures de cours	Un galop de 4 heures
Un cours de droit et gestion des collectivités territoriales	20 heures de cours	Un galop de 4 heures
Préparation aux oraux	<p>Un oral blanc d'entretien avec le jury, orienté vers les fonctions de direction et de réflexion sur un sujet donné ou de commentaire d'un texte de caractère général. Une attention particulière sera portée à la présentation de son parcours que doit faire le candidat en 5 minutes</p>	<p>Un oral blanc d'interrogation portant sur l'une des matières non choisies aux épreuves d'admissibilité, mais dispensées dans le tronc commun du M2 (droit public, science éco., fi. pu, questions sociales)</p>

Module complémentaire : Concours de l'INET		
« Entraînement à la note de synthèse »	15 heures de conférences de méthode	Deux galops de 5 h
Un cours de droit et gestion des collectivités territoriales	20 heures de cours	Un galop de 4 heures

¹ Les étudiants, en fonction de leur stratégie de concours, sont libres de ne se concentrer que sur le seul tronc commun. Dans la plupart des cas, souhaitant passer plusieurs concours, ils choisissent un module facultatif. Les modalités de contrôle des connaissances varient en fonction du choix effectué (prise en compte, le cas échéant, des notes obtenues aux galops rattachées aux modules). Il peuvent également participer en auditeurs libres aux cours et entraînements dispensés dans les autres modules.

Préparation aux oraux	2 oraux blancs d'entretien avec le jury, orienté vers les missions dévolues aux membres du cadre emploi 2 oraux blancs de mise en situation professionnelle collective	Un oral blanc de questions sociales ou relatives à l'Union Européenne 2 oraux blancs portant sur le droit et la gestion des collectivités locales 2 oraux blancs d'anglais
Module complémentaire : Concours des assemblées		
Science politique et droit constitutionnel	20 heures de cours	Un galop de 4 h
Entraînement à la note de synthèse	15 heures de conférences de méthode	Un galop de 5 h
Droit parlementaire	24 heures de cours	Un galop de 3 h
Module complémentaire : Sas d'été (ENA/ISP et INET) Un concours blancs mi-juillet, comportant 6 épreuves organisées en présentiel dans les conditions des concours		
Droit public (ENA/INET)	Une épreuve de 5 heures	1 h. 30 de correction par zoom
Économie (ENA/INET)	Une épreuve de 5 heures	1 h. 30 de correction par zoom
Questions contemporaines (ENA/INET)	Une épreuve de 5 heures	1 h. 30 de correction par zoom
Questions sociales (ENA)	Une épreuve de 5 heures	1 h. 30 de correction par zoom
Finances publiques (ENA/INET)	Une épreuve de 3 heures	1 h. 30 de correction par zoom
Collectivités territoriales (note de synthèse et de proposition sur un problème d'organisation ou de gestion rencontrée par une collectivité territoriale, INET)	Une épreuve de 4 heures chacun	1 h 30 de correction par zoom
Concours de l'ENA/ISP : préparation complémentaire aux oraux (septembre / octobre de l'année n+1 pour les étudiants admissibles)		

Questions européennes	2 oraux blancs de 30 minutes
Questions internationales	2 oraux blancs de 30 minutes
Anglais	2 oraux blancs de 30 minutes
Interaction collective	2 oraux blancs de 30 minutes
Grand oral de problèmes politiques, économiques et sociaux contemporains	2 oraux blancs de 45 minutes
Modalités de contrôle des connaissances	
<p>L'obtention du D. U. « Pratique des concours » est subordonnée à l'obtention de la note minimale de 10/20 à la moyenne de l'ensemble des galops du tronc commun et du module optionnel auxquels l'étudiant se sera inscrit. Les notes attribuées lors des épreuves orales demeureront indicatives et ne seront pas comptabilisées pour l'obtention du D. U. Galops, épreuves et oraux blancs sont obligatoires. L'inscription au D. U. emporte obligation pour l'étudiant de s'y présenter, sous peine de ne pas pouvoir participer aux suivants.</p>	
Tarif : 900 €	

V. LE D.U. « PREPARATION COMPLEMENTAIRE AUX CONCOURS A+ »

● Caractéristiques du DU « Préparation complémentaire aux concours A+ »

Ce second DU a vocation à accueillir les étudiants qui, déjà titulaires d'un M2 (PCAS ou autre), souhaitent poursuivre leur préparation aux concours. Il est également destiné à accueillir ceux qui ne souhaitent pas particulièrement obtenir un diplôme de M2, mais cherchent une préparation plus souple et aussi complète que possible.

Composé d'un tronc commun obligatoire et de trois modules au choix, ce DU permet de faire bénéficier les étudiants d'un encadrement renforcé, notamment par le biais d'un système de tutorat, fondé sur des conventions passées avec l'association des Anciens élèves de l'ENA et « Vertus et Talents ». Ce DU s'appuie sur un corps enseignant formé non seulement d'universitaires, mais aussi de hauts fonctionnaires aptes à faire bénéficier nos étudiants de leur expérience des concours et de leur culture administrative. Ils interviennent de plusieurs manières : par des enseignements, par la préparation et la correction des galops, par leur participation aux oraux blancs, via l'organisation de diverses conférences professionnalisantes.

Les étudiants bénéficient d'un système de tutorat très personnalisé, de khôlles et de la possibilité, en plus des galops en présentiel obligatoires, de composer à distance.

Les frais d'inscription dans le DU « Pratique des concours A+ » est fixé à 1300 € (en plus des droits d'inscription à l'Université). Les étudiants ont la possibilité de régler en plusieurs fois et peuvent bénéficier d'exonérations sur critères sociaux.

● Modalités de candidature au DU « Préparation complémentaire aux concours A+ »

Les candidatures s'effectuent du 9 au 31 mai 2022, sur une plateforme qui sera ouverte sur la page dédiée du site de l'Université Paris II Panthéon-Assas, également accessible via le site de l'IPAG <https://ipagdeparis.u-paris2.fr/fr>

- **Étudiant ayant obtenu l'année précédente le M2 PCAS**
 - Dossier de candidature comprenant
 - **Justificatif des résultats jusque-là obtenus en M2 PCAS**
 - **CV détaillé**
 - **Écrit libre** (maximum : 3000 signes espaces compris) dans lequel le candidat s'efforcera de tirer les enseignements de son année de M2, décrira, le cas échéant, ce qu'il a appris des concours qu'il a pu passer et ce qui a pu lui manquer dans sa préparation.
- **Autre cas** : étudiant ou professionnel ne cherchant pas à obtenir un M2, mais une préparation souple, complète et efficace aux concours A+
 - Dossier de candidature comprenant :
 - L'ensemble des **diplômes et résultats obtenus** depuis le baccalauréat jusqu'à une formation au moins équivalente à un M1.
 - Un **CV précis et détaillé**. Sans être exigée, l'existence d'un investissement associatif ou la variété des expériences professionnelles pourra constituer un plus.
 - Une **lettre de motivation** au sein de laquelle il est demandé au candidat d'expliquer son parcours, sa situation pour l'année universitaire à venir, et de justifier son choix de préparer tel ou tel concours.
 - Un **justificatif de citoyenneté européenne** afin de pouvoir candidater aux concours administratifs français.

Admissibilité sur dossier, admission sur entretien.

- Résultats d'admissibilité : semaine du 6 juin 2022
- Entretien d'admission : semaine du 13 juin 2022
- Premiers résultats et remontées des listes d'attentes au fil du temps
- Fin des résultats d'admission : 10 juillet 2022

● Maquette du DU « Préparation complémentaire aux concours A+ »

Sas de rentrée facultatif (décision prise en concertation avec la responsable du M2 en fonction du cursus antérieur)		
<i>Économie</i>	<i>Droit public</i>	
20 h de cours	20 h de cours	
Tronc commun obligatoire		
Économie	60 h CM	5 galops de 5 heures
Droit public	60 h CM	5 galops de 5 heures
Questions contemporaines	40 h CM	5 galops de 5 heures
Questions sociales	50 h CM	5 galops de 5 heures
Finances publiques	40 h CM	5 galops de 3 heures
Note de synthèse	15 heures de conférences de méthode	2 galops de 5 heures
TD d'anglais	20 h. CM	Un oral de 30 mn
Tutorat	Relecture et correction de la fiche individuelle de renseignements demandée dans nombre de concours pour servir de base à l'entretien avec le jury	Rendez-vous individuel de 30 mn
Parcours INSP – INET		
Droit et gestion des collectivités territoriales	20 h. CM	Un galop de 4 heures
Séminaire de questions européennes	20 h. CM	Un oral de 30 mn.
Séminaire de questions internationales	20 h. CM	Un oral de 30 mn.
Enseignement méthodologique	30 h. CM	Un oral de 45 mn.

d'entraînement au grand oral de Problèmes politiques, économiques et sociaux contemporains		
Enseignement méthodologique d' interaction collective	20 h CM	Contrôle continu
Sas d'été Un concours blancs mi-juillet, comportant 6 épreuves organisées en présentiel	Droit public (ENA/INET)	Une épreuve de 5 h via l'ENT ; 1 h. 30 de correction par zoom
	Économie (ENA/INET)	Une épreuve de 5 h via l'ENT ; 1 h. 30 de correction par zoom
	Questions contemporaines (ENA/INET)	Une épreuve de 5 h via l'ENT ; 1 h. 30 de correction par zoom
	Questions sociales (ENA)	Une épreuve de 5 h via l'ENT ; 1 h. 30 de correction par zoom
	Finances publiques (ENA/INET)	Une épreuve de 3 h via l'ENT ; 1 h. 30 de correction par zoom
	Collectivités territoriales (note de synthèse et de proposition sur un problème d'organisation ou de gestion rencontrée par une collectivité territoriale, INET)	Une épreuve de 5 h via l'ENT ; 1 h. 30 de correction par zoom

<p>Préparation aux oraux pour les candidats admissibles</p>	<p>INSP</p> <p>2 oraux blancs de questions européennes (30 mn)</p> <p>2 oraux blancs de questions internationales (30 mn)</p> <p>2 oraux blancs d'anglais (30 mn)</p> <p>2 oraux blancs d'interaction collective (30 mn)</p> <p>2 grands oraux blancs (45 mn)</p>	<p>INET</p> <p>2 oraux blancs d'entretien avec le jury, orienté vers les missions dévolues aux membres du cadre emploi</p> <p>2 oraux blancs de mise en situation professionnelle collective</p> <p>2 oraux blancs de questions sociales ou relatives à l'Union Européenne</p> <p>2 oraux blancs portant sur le droit et la gestion des collectivités locales</p> <p>Un oral blanc d'anglais</p>
<p>Parcours administration sanitaire et sociale</p>		
<p>Droit hospitalier et droit des établissements sociaux et médico- sociaux</p>	<p>20 h. CM</p>	<p>Un galop de 4 heures</p>
<p>Droit et gestion des collectivités territoriales</p>	<p>20 h. CM</p>	<p>Un galop de 4 heures</p>
<p>Préparation aux oraux pour les candidats admissibles</p>	<p>Un oral blanc d'entretien avec le jury, orienté vers les fonctions de direction et de réflexion sur un sujet donné ou de commentaire d'un texte de caractère général. Une attention particulière sera portée à la présentation de son parcours que doit faire le candidat en 5 minutes</p>	<p>Un oral blanc d'interrogation portant sur l'une des matières non choisies aux épreuves d'admissibilité, mais dispensées dans le tronc commun du D.U. (droit public, science éco., fi. pu, questions sociales)</p>

Parcours Concours des assemblées		
Science politique et droit constitutionnel	20 heures de cours	Deux galops de 4 h
Droit parlementaire	20 heures de cours	Deux galops de 3 h
Séminaire de questions européennes	20 h. CM	Un oral de 30 mn.
Séminaire de questions internationales	20 h. CM	Un oral de 30 mn.
Modalités de contrôle des connaissances		
<p>L'obtention du D. U. « Prépa concours A + » est subordonnée à l'obtention de la note minimale de 10/20 à la moyenne de l'ensemble des galops du tronc commun et du (ou des) parcours choisi(s) auxquels l'étudiant se sera inscrit. Les notes attribuées lors des épreuves orales demeureront indicatives et ne seront pas comptabilisées pour l'obtention du D. U.</p> <p>Galops, épreuves et oraux blancs sont obligatoires. L'inscription au D. U. emporte obligation pour l'étudiant de s'y présenter, sous peine de ne pas pouvoir participer aux suivants.</p>		
Tarif : 1300 €		